Lettre de vœux 2019

Paul Molac

Député de la 4e circonscription du Morbihan
Kannad 4vet pastell-vro ar Mor-Bihan
Deputë du 4iem paiz du Morbihan

La période actuelle nous interroge sur notre façon de faire de la politique et d'organiser notre démocratie. Notre société n'est pas parfaite mais elle a parfois de très bons côtés. Les études et la santé y sont par exemple presque gratuites. Ce n'est pas le cas pour la majorité des pays. Les équipements collectifs et le système de redistribution sont parmi les meilleurs du monde.

Pourtant, le mécontentement est réel. Il y a des raisons tout à fait objectives. La croissance qui avait développé les richesses n'est plus la même. Elle a des effets négatifs sur la planète et les ressources naturelles s'épuisent. Les inégalités apparaissent comme insupportables dans un monde où le pouvoir d'achat stagne et où les dépenses contraintes augmentent (voitures, téléphone, logement…). Pour beaucoup, il est difficile de joindre les deux bouts.

Le mécontentement a aussi d'autres causes. Le développement sur internet d'infox et l'attitude arrogante et méprisante de certains dirigeants. Mais l'une des premières causes est la complexité de ce monde, l'enchevêtrement et l'éloignement des décisions. Le pouvoir apparaît lointain et hautain. Les élus et les administratifs devraient toujours être en contact avec la population. Ce n'est malheureusement pas le cas dans la centralisation française, où certains décident dans des bureaux parisiens sans savoir comment ces décisions s'appliquent réellement. Action publique et proximité sont indissociables d'une bonne démocratie. Je ne suis pas régionaliste par hasard, la meilleure politique, c'est quand les citoyens participent. J'ai donc toujours été favorable au référendum d'initiative citoyenne. Une démocratie française à la suisse qui allie proximité et référendum ? Ce serait une véritable révolution.

Je vous souhaite une bonne année 2019, pleine de joie, de santé, de réussite collective et individuelle.

Frouezhus emañ ar prantad-mañ evit prederiañ war hon doare da aozañ ar gevredigezh. N'eo ket disi hor gevredigezh padal eo dav anzav ez eus traoù a-feson evel an deskadurezh pe ar pareañ a zo tost digoust. An aozadurioù boutin pe an ingalañ sokial a zo e-touesk ar re wellañ er bed. Koulskoude fallgontant eo tud 'zo. N'eo ket ken efedus ar c'hresk armerzhel ha fall evit ar blanedenn zoken. Eus un tu ez eus dizingalded ha eus tu all an dispignoù-ret a zo o kreskiñ (lojamant, kirri-tan, pellgomz). Diaes derc'hel war ar yalc'h.

Traoù all zo ivez, keleier faos hag emzalc'h dismegañsus ar galloud met unan eus an abeg pennañ eo ar c'hreizennañ. N'on ket emrener evit netra, ar gwellañ eo lakaat an dud da zivizout ha d'ober war an dachenn hag ar ment mat a zo ar rannvro hag ar vro bevet. Ha n'eo ket da Bariz da zivizout evidomp. A-du hag aboe pell on gant an RIC (referendom divizet gant an dud). Ur sistem evel e Bro Suis. Ur gudenn a chom hag-eñ e c'hell kemmañ ar Stad C'hall ?

Bloavezh mat, yec'hed ha prosperite a hetañ deoc'h evit 2019.

Lez temps d'astoure-ci sont ben pour sonjër a coment s'entr vivr, coment q'ol ét notr democraciy. Y a tout coume du bon qheuqe fais. Lez études e la medecineriy sont pour ren presqement. Qhession de graements pour tertous e de redonër ez pus pôvrs, je som yun dez mieuz den le monde. Il sont pas ûne bande de payz de memme.

Pâmaenz, la charrue a chanjaë de seilhon e la creissance qi taet bone pour le porte-monaey met la pllanète a perdr. Ça qi devient peinu de n'en vair tout mettr a qheire e a bouëdr cant d'aotrs ont la marmite lez treiz piets en l'aer e tirent la langue jusq'ao jilet cant faot paeyër pour la voêture, la maezon e le caoze-lein.. Par sus ça, lez grand decidouz sont maente fais lein de faere cas dez bezeins de cez nouz. Ça qi devraet étr a nouz de decidër e de faere ao payz a notr idey. V'la pourqhi caoze qe j'ae tourjous étae pour le referendome levae od lez citoêyens. Lez Suisses marchent de memme. Pourqhi pas lez Françaez aossi yeùz ?

Je vous souaete pllein de fiance, bone aney e bone santë pour 2019.

Mon travail à l'Assemblée nationale

Loi EGAlim

Dans le cadre du projet de loi EGAlim, j'ai défendu trois types d'amendements. Les premiers visaient une meilleure répartition de la valeur entre les agriculteurs et la distribution pour augmenter les prix à la production. Le gouvernement a refusé que l'Office national des prix et des marges valide les indicateurs de production. La rédaction de compromis reste très incertaine. Sera-t-elle efficace ? Les seconds touchaient à l'étiquetage des modes de productions. Deux amendements visaient à disposer comme éléments d'étiquetage les informations suivantes: « nourri aux OGM », « le mode de production » et « l'origine géographique ». Ces amendements pourtant soutenus par la profession n'ont pu être adoptés, le Gouvernement énonçant que ces dispositions doivent être régies par une règlementation européenne… Je me félicite de l'adoption de l'obligation d'approvisionner les cantines avec 50 % de produits locaux et/ou bio. J'ai voté cette loi même si je crains que les difficultés liées à la faiblesse des prix agricoles risquent de perdurer.

La nécessité de préserver le lien entre élus et citoyens

Je suis intervenu en Commission des lois pour faire part de mon avis sur certains points du rapport présenté par Claude Bartolone et Michel Winock, intitulé « Refaire la démocratie ». J'ai énoncé les différentes conséquences négatives qui pourraient altérer, selon moi, le lien entre les élus et les citoyens, si la baisse du nombre de parlementaires et l'instauration d'une dose de proportionnelle devaient être entérinées.

Réforme de la Justice : une mobilisation payante

Parce qu'une réflexion sur l'organisation territoriale des juridictions était en cours, avec 40 de mes collègues parlementaires bretons des cinq départements, toutes tendances confondues, nous avons décidé d'écrire un courrier à destination de la Garde des Sceaux. Notre objectif ? Alerter la ministre sur les effets négatifs, tant en termes d'efficacité que de rationalité économique, qu'engendrerait le détachement du département de la Loire-Atlantique du ressort de la Cour d'appel de Rennes. Il faut croire que notre mobilisation a porté ses fruits puisque la carte judiciaire ne sera finalement pas modifiée.

Mon activité à l'Assemblée nationale

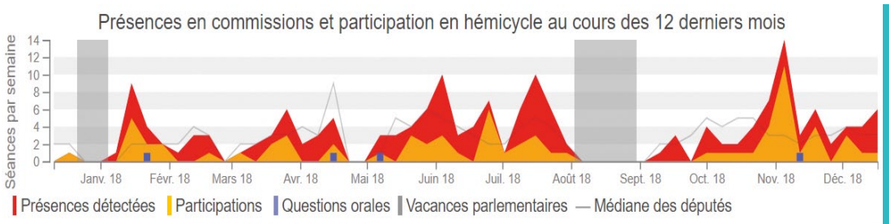

Semaines d'activité	Commission réunion	Commission interv.	Hémicycle interv. longues	Hémicycle interv. courtes	Amendements proposés	Amendements signés	Amendements adoptés	Rapports écrits	Propositions écrites	Propositions signées	Questions écrites	Questions orales
41	108	131	70	31	218	1241	212	1	0	15	51	4

Indicateurs bleus > Paul Molac se situe dans les 150 premiers députés :

- Semaines d'activité
- Commission
- Amendements proposés
- Questions

Mon action sur la circonscription

L'apprentissage, vecteur de réussite !

Plusieurs voies d'études s'offrent aux jeunes avant de rentrer dans la vie active, l'une d'entre elles étant l'apprentissage avec pour la Bretagne des centres de formation d'excellence. Sur la circonscription, de nombreux jeunes ont choisi cette orientation et brillent, comme le prouvent leurs résultats aux différentes Olympiades des métiers aux niveaux régional et national. Nul doute que pour ces futurs salariés ou patrons la réussite professionnelle sera au rendez-vous et j'ai l'espoir qu'ils choisissent la circonscription et sa belle vitalité économique pour s'installer (+9,6 % d'emplois en deux ans, soit une des 10 zones d'emplois les plus dynamiques de France).

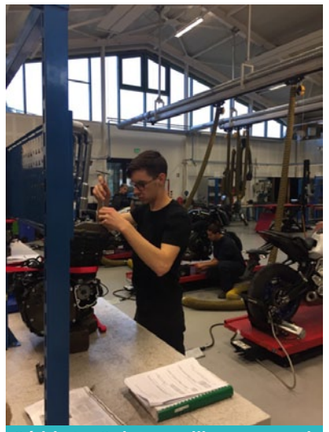

Cédric Le Cointe, meilleur apprenti mécanicien moto de France

Les Maisons de Services au Public, une réponse à l'enjeu de proximité

Nombre de Maisons de Services au Public (MSAP) ont été ouvertes cette année sur la circonscription. Développées à l'initiative de collectivités, associations ou bureaux de poste, elles sont une réponse au déclin de l'offre de services sur le territoire et un lieu d'écoute pour la population face à une dématérialisation croissante des procédures. Chaque habitant peut être accompagné dans ses démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit par exemple.

Agir en faveur du dynamisme des centres-villes et bourgs

L'État, la Région Bretagne, l'Établissement Public Foncier et la Banque des Territoires se sont associés afin de soutenir le développement des bourgs et des villes bretons.

Une enveloppe d'environ 14 millions d'euros a été inscrite à l'appel à projets 2019. Elle vise à repenser l'aménagement des bourgs en répondant aux besoins des habitants et favoriser ainsi leur dynamisme et leur développement pérenne.

Un très beau travail de mémoire pour l'Armistice

Je tiens à saluer les nombreuses initiatives engagées à l'occasion du centenaire de la guerre 14-18 afin de rendre hommage aux morts pour la France, à tous les mobilisés et aussi à tous les oubliés et aux femmes !

Malgré la disparition des acteurs du conflit, la mémoire reste vive et suscite l'intérêt. Le centenaire a donné lieu à un travail historique d'ampleur : expositions, spectacles et ajouts de nouvelles plaques citant les soldats oubliés.

Anne-Marie Trégouet, ancienne résistante décorée de la médaille du mérite de l'Union Nationale des Combattants

La 4e circonscription en images

Tournoi de hand loisirs – Ploërmel

Comice agricole – Guégon

Boucherie Morel – St Jacut les Pins

Repas des anciens – Ruffiac

Forum des associations – Augan

Championnat de Bretagne de VTT – Péaule

Footgolf - Lanouée

Mille et un sourires – Malestroit

Mini Express – Josselin

Tour de Bretagne Cyclo – Pénestin

Comment me contacter

Permanence - Burev - Buro
26 place de la Mairie - 56800 PLOËRMEL
26 plasenn an Ti-kêr - 56800 PLOERMAEL
26 pllas de la Mèreri - 56800 PLLERMÈ
02 97 70 61 72

Assemblée nationale - Breujoù broadel - Asembllë du paiz
126, rue de l'Université - 75355 PARIS cedex 07 SP
126, straed ar Skol Veur - 75355 PARIZ cedex 07 SP
126, ru de l'Universitë - 75355 PARIZ cedex 07 SP
01 40 63 75 77

www.facebook.com/paulmolac
@Paul_Molac
www.paulmolac.bzh
paul.molac@assemblee-nationale.fr